

Agent polyvalent d'entretien et d'amélioration du cadre de vie

RNCP34646 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	214r, 250r, 233s
Formacode(s)	22442, 42619, 42076
Code(s) ROME	A1203, I1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2020
Date d'échéance	29/05/2023

Certificateur(s)

EPL ENSEIGNEMENT FORM PROF AGRI · SIRET : 19840607600036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'agent technique d'entretien des lieux de vie assure la maintenance et l'amélioration du bâti et des aménagements extérieurs. Sa polyvalence concerne les prestations d'entretien des espaces verts, des jardins (taille, tonde, désherbage, plantation, entretien du matériel...) et les prestations d'entretien du bâti (petits travaux divers en peinture, maçonnerie, électricité, menuiserie, agencement...). Il communique avec son employeur et les personnes extérieures à l'entreprise. Il travaille sous la responsabilité de son employeur ou en autonomie dans des structures privées des Services A la Personne, des associations, des plateformes de services ou dans des structures publiques, collectivités territoriales, maisons de retraite et hôpitaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Organiser son chantier d'entretien d'espaces verts
Réaliser les travaux d'entretien d'un jardin
Entretenir les habitations et des établissements privés ou public
Réaliser les travaux d'entretien du bâtiment
Communication en situation professionnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prévoir les moyens à mobiliser pour le chantier
Identifier les moyens de prévention pour le chantier
Réaliser la taille des arbres et des arbustes
Réaliser l'entretien des surfaces herbacées et inertes
Planter des végétaux
Entretenir le matériel
Peindre sur différents supports
Effectuer des réparations simples et diverses en plomberie ou menuiserie ou maçonnerie ou électricité
Expliquer les travaux à un tiers
Remplir des fiches de travaux
Analyser sa pratique et proposer des solutions d'amélioration si besoin

Blocs de compétences

RNCP34646BC01 — Entretenir les espaces verts

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser son chantier
Prévoir les moyens à mobiliser pour le chantier
Identifier les moyens de préventions pour le chantier
Réaliser les travaux d'entretien du jardin
Tailler les arbres et les arbustes
Entretenir les surfaces herbacées et inertes
Planter des végétaux
Entretenir le matériel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat explicite sa pratique professionnelle à partir d'un support écrit (carnet de bord, fiches d'activité réalisés en milieu professionnel dans le domaine de l'entretien des espaces verts) + échanges avec le jury.

RNCP34646BC02 — Entretenir le bâti

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser son chantier
Prévoir les moyens à mobiliser pour le chantier
Identifier les moyens de préventions pour le chantier
Réaliser les travaux d'entretien du bâti
Peindre sur différents supports
Effectuer des réparations simples
en plomberie, menuiserie, maçonnerie, électricité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat explicite sa pratique professionnelle à partir d'un support écrit (carnet de bord, fiches d'activité réalisés en milieu professionnel dans le domaine de l'entretien du bâti) + échanges avec le jury.

RNCP34646BC03 — Assurer un reporting de son activité professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Dialoguer avec un tiers
Rendre compte de son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au cours de l'entretien d'explicitation avec le jury relatif à sa pratique professionnelle en lien avec l'entretien des espaces verts et/ou de l'entretien du bâti, le candidat explique la relation de communication avec le client et avec son employeur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur privé :

les entreprises du paysage, des entreprises du Service A la Personne (SAP), les plateformes de service, les EHPAD (Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes) ; secteur public : les collectivités territoriales, l'hôtellerie de plein air, les établissements scolaires, maison de retraite ; secteur associatif : les associations d'insertion, les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Jardinier, jardinier paysagiste, jardinier d'espaces verts, ouvrier du paysage ; Agent d'entretien des bâtiments et des espaces collectifs, agent d'entretien du bâtiment, factotum, ouvrier polyvalent d'entretien du bâtiment

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi BORLOO cadre le domaine des Services A la Personne au domicile des particuliers (Services de la vie quotidienne

: petits travaux de bricolage et de jardinage). Une liste de travaux possible est définie pour l'entretien de la maison et

du jardin.

La réglementation inhérente au secteur des espaces verts est applicable et certains travaux nécessitent des habilitations (Habilitation Electrique, Certificat Individuel Opérateur...)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 623 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) G0A43 — Ouvriers polyvalents d'entretien du bâtiment · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 260
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels G0A43 — Ouvriers polyvalents d'entretien du bâtiment

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Maîtrise orale et écrite de la langue française

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Qualité du Président de Jury et mode de désignation : un représentant de l'organisme de formation certificateur.

Nombre de personnes composant le jury : 3 à minima

Un formateur extérieur à l'organisme certificateur et un professionnel n'intervenant pas dans la certification

le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66%

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Qualité du Président de Jury et mode de désignation : un représentant de l'organisme de formation certificateur.

Nombre de personnes composant le jury : 3 à minima

Un formateur extérieur à l'organisme certificateur et un professionnel n'intervenant pas dans la certification

le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66%Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Qualité du Président de Jury et mode de désignation : un représentant de l'organisme de formation certificateur.

Nombre de personnes composant le jury : 3 à minima

Un formateur extérieur à l'organisme certificateur et un professionnel n'intervenant pas dans la certification

le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66%

Base légale

Date de décision	29/05/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	8	0	63 %	60 %
2016	10	0	78 %	70 %

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34646/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	8 820 €
Coût moyen par dossier	1 764 €
Durée moyenne	49 h
Période	03/2021 – 07/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.